

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 10

Artikel: Les frères ennemis de la Croix-Rouge
Autor: Bühner, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REPORTAGE

Coup d'œil sur le «Magen David Adom» et le Croissant-Rouge palestinien

Les frères ennemis de la Croix-Rouge

Dans une région en conflit depuis des décennies, le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom travaillent quotidiennement à la réalisation des objectifs Croix-Rouge, en faveur de la population. Michel Bühner a enquêté pour *Actio* à Jérusalem et à Gaza.

Michel Bühner*

L'Etoile de David israélienne et le Croissant-Rouge palestinien partagent au moins une chose: ils ne sont pas reconnus par le CICR. Mais à Jérusalem ou à Gaza, les conditions respectives d'existence de ces organisations sont radicalement différentes.

Une solide assise populaire

Haim Vigolik, directeur du Magen David Adom (Etoile de David) de Jérusalem, est visiblement fier des prestations que fournit son service. A côté de son bureau, où il reçoit porte ouverte et règle les affaires courantes avec une bouillante efficacité, deux téléphonistes nouent les communications entre la centaine d'ambulances que gère le centre et les deux unités cardiaques mobiles d'une part et les cinq hôpitaux qu'elles desservent d'autre part. «Lorsqu'un

hôpital ne répond pas à un appel urgent, nous pouvons faire des annonces directement par haut parleur dans ses couloirs, depuis ici», souligne-t-il. Ce détail situe l'importance prise par Magen David Adom (MDA) dans un pays qui vit sur pied de guerre perpétuel. Sa popularité n'est pas en reste: à Jérusalem, les trois-quarts de ses collaborateurs sont bénévoles et 80% de ses ressources proviennent de donations (le solde étant financé par le gouvernement).

Premiers secours et transfusion sanguine

Les prestations de MDA-Jérusalem commencent par la «station de premier secours» qui accueille près de 24 000 cas en 1986, dont 60% (les plus graves) ont été dirigés sur un hôpital. Les autres ont pu être soignés sur place. Ce service est complété par une permanence de nuit (ou durant les heures de fermeture des au-

Transfert d'une patiente d'un «Mobile Intensive Care Unit» (véhicule de soins intensifs), à l'arrière-plan, à une ambulance. Dans la mesure du possible ce transfert intervient très rapidement, afin de libérer le premier véhicule.

tres polycliniques) avec visites à domicile si nécessaire. Les deux «unités cardiaques mobiles» ultra-modernes (une la nuit) sont en relation permanente avec la centrale et peuvent appeler directement les hôpitaux pour annoncer une urgence (plus de 4600 cas traités en 1986). Outre le service régulier d'ambulances, (plus de 30 000 appels enregistrés), quelque 150 volontaires (dont 10 médecins) portent une «recherche» en permanence. Ils disposent soit d'un kit de premier secours, soit d'une ambulance. Voilà pour le réseau d'intervention, qui couvre Jérusalem-ouest, Jérusalem-est, ainsi que la «Judée-Samarie», soit les implantations israéliennes dans les territoires occupés.

La gestion d'une banque du sang constitue l'autre activité traditionnelle de Magen David Adom, qui est le plus gros fournisseur de sang et de plasma dans le pays. «Nous n'achetons ni ne vendons le sang, explique Haim Vigolik. Notre système est basé sur trois sources. La première est ce que nous appelons les «banques itinérantes» (walking banks): ce sont des individus de Rhésus négatif aux-quels nous faisons appel en cas de besoin. Nous sommes capables de fournir ce sang en 15 minutes. La deuxième catégorie est constituée par tous les donneurs volontaires, qui viennent au maximum tous les trois mois. La troisième représente ce que nous appelons l'«assurance du sang»: chaque famille peut donner une bouteille par an. En contrepartie, elle reçoit gratuitement du sang en cas de nécessité». Ces trois sources permettent à Magen David Adom de fournir 90% des besoins courants de l'hôpital Hadassa, le plus grand de Jérusalem. Et à peu près la même proportion sur l'ensemble du pays.

En complément à ces deux secteurs – soins et banque de sang –, MDA s'occupe activement de la formation des ci-



toyens par le biais de cours de premier secours aux adultes dans ses propres locaux. «En outre, souligne Haim Vigolik, nous organisons chaque été un camp de douze jours pour des jeunes de quinze ans. Ils ont un succès fou. Dites-vous bien que, en règle générale, nous sommes envahis de volontaires».

Le problème de la reconnaissance

Magen David Adom a été fondée en 1950 par une loi de la Knesset (Parlement), qui la définissait légalement comme l'organisation chargée de s'occuper en Israël de toutes les fonctions dévolues par les Conventions de Genève à une Croix-Rouge nationale. Néanmoins, le CICR a toujours refusé de reconnaître l'Etoile de David comme emblème équivalent. De ce fait, MDA ne peut faire partie de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge. «Pourtant, le CICR a reconnu le Croissant-Rouge, le Lion et le Soleil Rouge», s'insurge le directeur du MDA de Jérusalem. «Et lorsqu'il dit vouloir éviter une troisième erreur après ces deux-là, nous répondons qu'au contraire elle doit assumer ses deux erreurs et accepter notre emblème aussi.» Pour les Israéliens, la cause est entendue: les pays

arabes et le bloc communiste font obstruction à la reconnaissance de Magen David Adom. On peut se demander toutefois si le fait que MDA ait des activités dans les territoires occupés (par la formation de colons notamment) ne constitue pas un obstacle supplémentaire: une reconnaissance de l'organisation ne pourrait-elle pas passer pour une légitimation de la présence israélienne dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza? «Nous participons à toutes les activités du CICR comme observateurs», conclut Haim Vigolik. «Simplement, nous n'avons pas le droit de vote. C'est gênant.»

Gaza et le Croissant-Rouge

Changement de décor. La bande de Gaza, le plus petit des territoires occupés par Israël en 1967, étend ses 45 km de sable le long de la Méditerranée, accolée à la frontière égyptienne. Les deux-tiers de la population sont des réfugiés, la moitié vit dans les huit camps que compte le territoire. La situation sanitaire est désastreuse dans les camps

(notamment à cause des égouts à ciel ouvert qui les parcourent), préoccupante ailleurs, l'infrastructure hospitalière comprend vingt cinq cliniques et cinq hôpitaux gouvernementaux (sous contrôle israélien), un hôpital privé et le réseau de cliniques et dispensaires de l'UNRWA¹. A cela s'ajoutent les programmes de diverses organisations d'aide privées ou publiques, et qui touchent surtout à la médecine préventive.

Et puis il y a le Croissant-Rouge. Il fait partie des quelques institutions privées palestiniennes qui essaient, tant bien que mal, de pallier les multiples carences du système existant. Le Croissant-Rouge, c'est d'abord le Dr. Haidar Abd al Shafi, une personnalité très respectée dans la bande de Gaza pour son nationalisme inflexible: «Les Israéliens font généralement obstruction à toute initiative locale. Pour cette raison, nous ne pouvons exercer notre activité que sur une échelle réduite» explique-t-il d'emblée «Nous disposons de trois centres de consultations externes (un à Gaza, deux à Khan Yuni, la seconde ville de la bande) et trois cliniques dentaires (une à Gaza, une à Khan Yuni et la troisième dans un village), ainsi que de deux ambulances.



REPORTAGE

tout programme, y compris venant de partenaires étrangers, doit obligatoirement obtenir l'approbation des autorités d'occupation, qui ont tendance à rejeter les améliorations structurelles ou ce qui pourrait renforcer des prétentions nationalistes. Officiellement, la clinique a été refusée parce qu'elle entrerait en compétition avec les structures gouvernementales existantes. «Mais l'hôpital Shifa (le plus grand, n.d.l.r.), contrôlé par le gouvernement, est dans un état lamentable», dénonce le docteur Abd el Shafi. Une étude récente sur la bande de Gaza² signale en effet les conditions déplorables dans lesquelles travaille cet hôpital: insectes et souris dans tous les coins, saleté repoussante, hygiène douteuse, dégradation du matériel, manque de médicaments et de personnel qualifié, etc. «Les Israéliens veulent que nous soyons totalement dépendants d'eux, continue le responsable du Croissant-Rouge. Nous avons le droit de collecter des fonds, mais toute dépense est soumise à leur veto. C'est ainsi qu'ils nous ont interdit d'ouvrir un jardin d'enfants. L'argent va sur un compte spécial (d'une banque israélienne!) et les formalités pour le dépenser sont très longues. Nous n'avons pas le droit d'étendre nos acti-

Les consultations sont très bon marché et nous vendons les médicaments au prix de revient. Mais ce dont nous avons besoin, c'est d'une clinique de médecine. Et cela nous a été refusé.»

Un travail dans des conditions difficiles

Fondée en 1972, la Société du Croissant-Rouge traite annuellement quelque 20 000 patients avec une équipe d'une trentaine de personnes, rémunérées. Toute initiative,

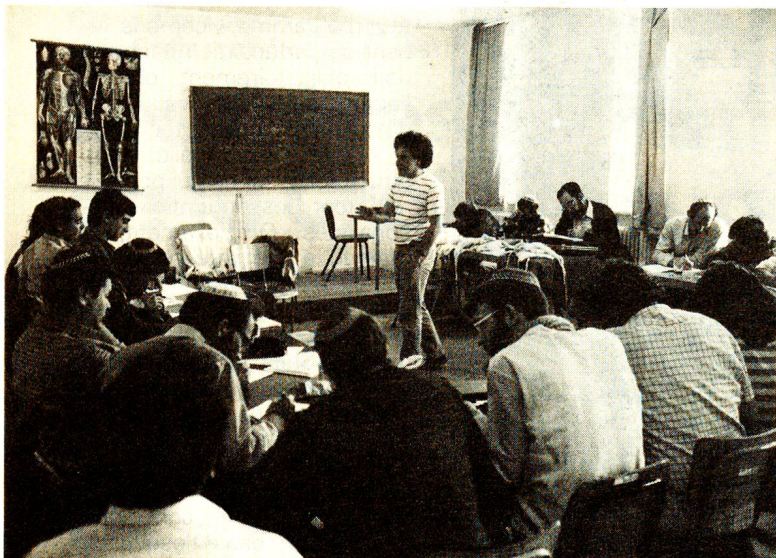
²The Gaza Strip Survey, Sara Roy. The West Bank Data Base Project, Jerusalem – Harvard University, Cambridge, 1986



Gaza, avril 1987. Librairie publique (la seule de la bande de Gaza) tenue par le Croissant-Rouge. Photos: Michel Bühner

* Journaliste

REPORTAGE



Jerusalem, mars 1987. Cours de samaritains donné par Magen David Adom à des citoyens (ici des colons des territoires occupés).

vités aux prisonniers ou aux services sociaux». Par contre, le Croissant-Rouge joue un rôle socioculturel par le biais d'un programme d'alphabétisation (en collaboration avec la «Société des Femmes» (Women Society) et accueille dans ses locaux la seule bibliothèque publique de toute la bande de Gaza (un demi-million d'habitants). Elle compte 6000 livres, dont 1000 en anglais, et n'échappe pas à la surveillance

israélienne. «Les soldats sont déjà venus 2 fois fouiller la bibliothèque, à la recherche de livres «interdits» on ne sait pourquoi et dont nous n'avons même pas la liste, continue le Dr. Abd al Shafi. Le dernière fois, ils en ont trouvé deux. Je dois aller au tribunal militaire pour cela...»

La Société du Croissant-Rouge de Gaza n'est évidemment pas reconnue par le CICR, puisque n'étant l'éma-



Gaza, avril 1987. Cours de nutrition des nouveaux nés au centre Terre des Hommes. La sous-alimentation est fréquente à Gaza.

LE PROBLÈME IRRÉSOLU DE L'UNITÉ DE L'EMBLÈME

La Conférence constitutive d'octobre 1863, qui donna naissance à l'institution de la Croix-Rouge, considéra que l'une des conditions qui permettrait d'améliorer le sort des militaires blessés sur le champ de bataille était l'adoption d'un emblème unique, connu de tous les combattants et respecté au milieu des combats. C'est par hommage à la Suisse que fut adopté l'emblème de la Croix-Rouge sur fond blanc, obtenu par l'inversion des couleurs fédérales. La Conférence diplomatique, qui se tint l'année suivante, adopta le même emblème pour la neutralisation des services sanitaires des armées.

L'emblème fit toutefois assez rapidement l'objet de contestation de la part des pays musulmans. Lors de la guerre russo-turque de 1876, l'Empire ottoman, qui avait adhéré à la première Convention de Genève sans faire de réserve, adopta, par une décision unilatérale, l'emblème du Croissant-Rouge sur fond blanc pour la protection de ses propres services sanitaires, en affirmant que l'emblème de la croix-rouge «blessait les susceptibilités du soldat musulman qui y voyait une réminiscence des croisades».

Cette décision donna lieu à de nombreuses discussions lors des Conférences diplomatiques de Genève, en 1906, et de La Haye, en 1899 et 1907. Il fut toutefois impossible de rétablir l'unité de l'emblème, une situation que ne cessa de déplorer le CICR. La Conférence diplomatique de 1929, chargée de réviser la Convention de Genève, avalisa cette situation de fait en autorisant les pays qui l'utilisaient déjà – la Turquie et l'Egypte – à adopter l'emblème du croissant-rouge comme signes de protection des services sanitaires des armées. Elle autorisait en outre la Perse à adopter le Lion-et-Soleil rouge comme emblème. La Conférence souligna alors que de nouvelles exceptions ne seraient pas autorisées.

Lors de la Conférence diplomatique de 1949, convoquée pour réviser l'ensemble des Conventions de Genève, la délégation d'Israël demanda la reconnaissance d'un nouvel emblème, le Bouclier-de-David rouge sur fond blanc, comme signe de protection des services sanitaires de l'Etat hébreu. Après un débat prolongé, la Conférence écarta la proposition israélienne, essentiellement par crainte d'accepter un précédent qui ouvrirait la voie à d'autres emblèmes. La délégation israélienne revint à la charge lors de la Conférence diplomatique de 1974 – 1977, qui vit notamment l'adoption des Protocoles additionnels.

Depuis lors, le problème de la reconnaissance du Magen David Adom comme société nationale demeure irrésolu. Le CICR rappelle en effet constamment que, tout en reconnaissant que les activités déployées par le Magen David Adom sont dignes d'éloge, il ne peut accéder à la demande de reconnaissance de cette Société sans enfreindre les Statuts de la Croix-Rouge internationale qui précisent en leur article 4 que les Sociétés nationales, au premier chef auxiliaires des Services de santé des armées, doivent obligatoirement adopter l'un des emblèmes reconnus par les Conventions de Genève.

Il est évident que le climat politique actuel ne se prête guère à une résolution sereine du problème de la reconnaissance du «Bouclier de David» et de l'unité de l'emblème, qui lui est lié. L'adoption par la XXVème Conférence internationale de la Croix-Rouge de nouveaux Statuts, consacrant, dans toutes les appellations et règlements du mouvement, l'adoption de la dénomination Croissant-Rouge, n'a pas enterré le débat. Le CICR plaide pour un retour à un emblème unique. Diverses solutions de compromis, permettant précisément de retrouver un emblème unique tout en admettant des signes d'exception, ont été envisagées. Parmi celles-ci, mentionnons la création d'un nouvel emblème arborant une croix en son milieu et qui porterait sur l'un de ses angles un signe d'exception. Gageons que ce problème fera couler encore beaucoup d'encre ces prochaines années.

nation d'aucun Etat. En Cisjordanie, qui fut annexée par la Jordanie avant l'occupation israélienne, le Croissant-Rouge jordanien est à l'œuvre. Mais Gaza n'a jamais été annexée, ni même revendiquée, par aucun Etat. Il existe néanmoins un comité central pour le Croissant-Rouge en Cisjordanie et Gaza. «Mais nous avons de bonnes relations avec la Croix-Rouge à Gaza», précise Haidar Abd al Shafi.

Magen David Adom n'envie pas un instant de chan-

ger d'emblème, donc de nom, afin de jouir des pleins droits au CICR, ainsi qu'à la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge. Par fierté nationale sans doute, mais aussi «parce que bon nombre de religieux orthodoxes préféreraient mourir sur place plutôt que de se faire transporter par une ambulance arborant une croix», soutient Haim Vigolik. Quant aux Palestiniens, il y a quarante ans qu'ils essaient de remplir les conditions du CICR: avoir un Etat. □